

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 10 octobre 2008

Date de convocation : 3 octobre 2008

PRESENTS : ZDAN Michel, FERNET Josette, LORRAIN Jean-Luc, NOYES Sylvie, DEMESSANCE Florence, MESPLES Noël, CHENIN Joséphine, TEYSSEYRE Catherine, VILLAESCUSA Sylvie, SABATIER Evelyne.

EXCUSES : GLENADEL Jacques.

SECRETAIRE : VILLAESCUSA Sylvie

COMPTE RENDU :

Séance ouverte à 21h05

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 29/08/08.

1) Devis plateau ralentisseur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la réalisation du plateau ralentisseur prévu devant le bar, les entreprises suivantes ont été consultées :

Colas, Lefèvre, Appia Midi-Pyrénées, ETT, Aguirre TP et Générale de Goudronnage.

Nous sommes dans l'attente de l'envoi de tous les devis pour prendre une décision.

2) SIVU : délibération pour la contribution au financement de l'OPAH RR expérimentale (OPAH Revitalisation Rurale expérimentale)

Pour rappel, le SIVU a pour vocation première la réhabilitation de logement ancien et le développement du logement social et très social mais aussi la réhabilitation de logement pour le propriétaire occupant.

Question du SIVU : comment on finance, comment on subventionne et comment on aide à faire de la réhabilitation de logement en vue de logement social et très social ? Exposé par le SIVU de la situation et il en ressort qu'environ 70 % des logements concernés se trouvent en dehors des grosses agglomérations du SIVU. A savoir qu'il y a des aides de l'Etat et des aides du Conseil Général mais qu'elles restent insuffisantes puisque le taux global de subvention est de l'ordre de 30 à 50%.

1ère proposition du SIVU : financement avec une dominante de participation par les communes intéressées principalement. Non retenue.

2ème proposition du SIVU : faire une mutualisation du financement qui entraînerait un versement de 1€ de plus par habitant et par an pour les communes adhérentes au SIVU. Retenue.

Le nombre total d'habitants pour la globalité des communes du SIVU s'élève à environ 24000 habitants. Le montant des opérations prévues pour 2008-2009 de l'OPAH RR expérimentale s'élève à 19 250 €.

En résumé, cette proposition amènerait à terme à une participation de 10 € par habitant et par an pour chaque commune, soit pour Grazac une participation de 5000 € pour cette opération correspondant à des engagements de 9 ans pour du logement social et très social.

Une délibération est prise à l'unanimité par le Conseil Municipal pour accepter le principe de financement pour la réalisation de l'opération de l'OPAH RR expérimentale et pour s'engager à verser une contribution supplémentaire de 1 € par habitant pour cette opération.

3) Défibrillateur

2 propositions ont été reçues : l'une de DOM Santé, l'autre de Defitec. Après étude des documentations et comparaison du matériel fourni, le devis de Dom Santé est moins élevé, mais il apparaît qu'il manquait un certain nombre d'équipements. De ce fait, le montant du devis s'élève maintenant à 2 302,76 € TTC car ont été ajoutés l'acquisition d'une sacoche de transport, le support mural (servant également de chargeur pour les batteries) et les électrodes enfant.

Une subvention doit être demandée pour l'achat de ce matériel.

Le conseil autorise M. Le Maire à dépasser le budget initialement prévu et à demander la subvention.

4) Columbarium

Le manque de place du cimetière actuel, malgré la récupération récente d'espace, a entraîné un retard dans la mise en place d'un columbarium.

Pour avancer le projet, Monsieur Le Maire met en délibération la création d'un espace réservé au columbarium situé à gauche de l'église (vue de face) à l'opposé de l'entrée actuelle du cimetière. Cet espace inclurait la croix qui sera rénovée et serait fermé. Les délibérations portent sur la perte de vue sur la plaine qu'entraînerait la mise en place d'un mur pour fermer le columbarium, sur la perte de convivialité du lieu sur lequel se trouve à proximité des tables de pique-nique et un barbecue. Donc la proposition est abandonnée. La réflexion est donc reportée en 2009 et sera intégrée à l'étude de l'agrandissement du cimetière par la création d'un 2ème cimetière.

5) Repas des Aînés

La date est fixée au 20/12/2008. L'animation retenue est le groupe SIAM qui propose de l'apéritif au repas puis jusqu'à la fin de la soirée des tours de magie à chaque table, un spectacle de magie sur scène, suivi d'une soirée dansante.

6) Planning des associations

Une réunion avec les associations a eu lieu le 26/09/08 pour fixer les dates d'occupation de la Salle Polyvalente. Il en résulte le planning suivant :

Lotos organisés par Grazac Loisirs : les 4 et 25 novembre, le 9 décembre 2008 et le 6 janvier 2009

Lotos organisés par le Comité des Fêtes : le 18 novembre et le 16 décembre 2008

Loto organisé par l'Ecole : le 2 décembre 2008

Autres manifestations prévues : le 13 décembre Noël des Enfants, le 20 décembre Repas des Aînés, le 31 décembre Réveillon du Nouvel An.

Grazac Loisirs et le Comité des Fêtes n'ayant pas fait leur assemblée générale au moment de cette réunion d'autres manifestations pourraient être envisagées. Une nouvelle réunion avec les associations a été programmée pour le 21 novembre à 21h00 afin de compléter et valider ce planning des manifestations.

7) Questions diverses

- a) Assemblée publique : le conseil souhaite faire une assemblée publique afin de faire le point avec la population sur ce qui a été fait, sur les projets du conseil et ce que propose ou pense la population sur des sujets tels que le cimetière, le bar, l'esplanade de la Salle Polyvalente, etc. La date est fixée au vendredi 17 octobre à 21h00.
- b) Monsieur le Maire informe d'un rendez-vous avec des administrés de la commune portant sur une interdiction de chasse. Ces derniers ont fait part de leur volonté de cultiver le bon voisinage et l'esprit de respect de chacun dans les activités des uns et des autres. Au-delà de cette question, il a été soumis « l'opportunité d'acquisition du chemin communal passant devant leur porte tout en laissant l'accès aux véhicules d'urgence et de secours ». A ces sujets, Monsieur le Maire veut se donner le temps du débat et de l'analyse puisqu'il n'y a pas urgence

mais nécessité première de dégager et rendre l'accès à tous les promeneurs sur nos chemins communaux avant de prendre une telle décision.

- c) Monsieur le Maire rappelle que la commune a besoin de candidatures ponctuelles pour des postes d'employés communaux dans les écoles ou autres.
- d) Demande de devis à la société Avant Scène, pour une extension de la sonorisation existante, à l'extérieur de la Salle Polyvalente. Demande d'une étude sur l'insonorisation de la salle et pour une meilleure acoustique. Monsieur le Maire rappelle qu'une opération avait été ouverte pour ces travaux mais qu'aucune subvention n'a été demandée pour l'instant car nous attendions les devis. Par contre, il pourrait être possible d'acquérir du matériel mobile autonome pouvant être utilisé lors des mariages, des vides greniers ou autres manifestations ayant lieu en dehors de la Salle Polyvalente.
- e) Demande de devis pour l'amélioration de l'éclairage diffusé par les rampes de spots actuellement en place dans la Salle Polyvalente : coût du devis 4 500 € pour installer 3 variateurs d'intensité sur les spots halogènes. Vu le coût élevé du devis, une autre étude va être demandée pour trouver une meilleure amélioration de l'éclairage de la salle en supprimant éventuellement les spots halogènes.
- f) Une facture de la société Filoni pour la vente de moellons est parvenue à la Mairie par erreur au lieu d'être adressée au Comité des Fêtes.
- g) Le Conseil Général a refusé d'octroyer une subvention pour l'achat de la débroussailleuse qui avait été demandé par délibération du 30/05/08.
- h) Une subvention de 3 759 € pour l'aménagement de la zone de loisirs 2^{ème} tranche a été accordée par le Conseil Général.

Séance levée à 23h55